



# *Les Nouvelles du Climat*

## Juillet 2021



Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des Nouvelles du Climat, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : [4cmaroc.contact@gmail.com](mailto:4cmaroc.contact@gmail.com) .

## Table des matières

<b>Nouvelles du Centre 4C Maroc</b> .....	3
<b>Les nouvelles du climat au niveau international</b> .....	4
Ambition climatique de l'UE : quatre enjeux pour le paquet législatif « Fit-for-55 » .....	4
Loi climat et résilience en France: l'écologie dans nos vies .....	5
Le réchauffement climatique s'accélère-t-il ? Réponse du GIEC le 9 août .....	6
Déclaration ministérielle du HLPF 2021 adoptée par acclamation .....	7
La première version du cadre mondial pour la biodiversité définit quatre objectifs pour 2050 .....	8
HLPF 2021 : Journée et Forum des Gouvernements Locaux et Régionaux.....	9
<b>Les nouvelles du climat au niveau national</b> .....	11
Energie solaire : présentation de quatre innovations marocaines à Benguézir.....	11
Benguézir: une nouvelle ligne de production de borne de recharge pour véhicule électrique « 100% marocaine ».....	12
Station de dessalement de Casablanca-Settat: lancement des premières études .....	12
Eau: Lancement des marchés de trois grands barrages à Azilal, Figuig et Beni Mellal.....	13
Beni Mellal-Khénifra: un programme de 3 millions de dollars pour soutenir 250 coopératives.....	13
Stress hydrique : 31 centres en déficit d'eau en 2021 et 22 menacés de le devenir.....	14
Le Maroc sera doté d'un Plan national pour la mobilité électrique.....	15
Maroc: la facture énergétique chute de 34,6%.....	16
La Direction générale de la météorologie se dote d'un nouveau supercalculateur .....	16
FEC-AFD: deux accords de financement sur une ligne de crédit de 200 M€ .....	17



Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des Nouvelles du Climat, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : [4cmaroc.contact@gmail.com](mailto:4cmaroc.contact@gmail.com) .

## Nouvelles du Centre 4C Maroc

- Le Centre 4C Maroc a officiellement ouvert l'inscription à sa base de données des « experts en changements climatiques ». Une des missions majeures du Collège Recherche, Expertise et Formation (CREF) du Centre 4C est le déploiement de l'expertise et des compétences en matière de changements climatiques au niveau national et africain.

La rubrique du CREF sur le site web du Centre 4C donne accès à une plateforme d'inscription ouverte aux personnes physiques et/ou aux institutions, et il est désormais possible de candidater pour intégrer cette base de données des experts du Centre 4C, et donc de s'ouvrir potentiellement sur de nouveaux marchés d'expertise au Maroc, en Afrique ou au niveau international.

Si vous et/ou votre institution souhaitez faire partie de la base de données des experts 4C en changements climatiques, vous pouvez vous inscrire sur notre site web : [lien pour les personnes physiques](#) et [lien pour les institutions](#). Prière de noter qu'un comité de validation examinera les demandes inscrites sur notre site, avant l'acceptation finale au sein de la base de données.

- Le Centre 4C Maroc, avec l'appui du Programme de Développement des Nations Unies, a lancé un [appel à consultation](#) qui est toujours ouvert pour soumission :
  - Pour l'élaboration d'une note conceptuelle du projet « Réhabilitation énergétique et thermique du parc résidentiel existant au profit des ménages défavorisés », à soumettre au Processus d'Approbation Simplifié (SAP) du Fonds Vert pour le Climat.
- Le Centre 4C Maroc a lancé [un appel d'offres](#) pour l'élaboration d'une étude de préfiguration du mécanisme financier du plan d'investissement climat pour la région du Sahel.
- Dans le cadre de son plan d'action 2020 du collège « Société Civile et Organisations Non Gouvernementales », et après avoir organisé au niveau des villes de Tanger et de Fès deux ateliers de renforcement des capacités des ONG en matière d'intégration du changement climatique dans les politiques et les programmes de développement territorial, le 4C Maroc, avec l'appui du PNUD, en coordination avec l'AMCDD, a réalisé en juillet plusieurs ateliers d'accompagnement de la société civile marocaine pour mener un plaidoyer en faveur de l'intégration de la composante climat dans les programmes de développement régional au profit de plusieurs régions.



**Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des Nouvelles du Climat, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : [4cmaroc.contact@gmail.com](mailto:4cmaroc.contact@gmail.com) .**

## Les nouvelles du climat au niveau international

### Ambition climatique de l'UE : quatre enjeux pour le paquet législatif « Fit-for-55 »

Le mercredi 14 juillet, la Commission européenne va présenter son très attendu paquet législatif « fit-for-55 », qui sera le point de départ d'un cycle de deux ans de négociations politiques. Véritable moment de vérité pour le Pacte vert européen et sa capacité à mettre l'Union sur la voie de la décarbonation profonde, les douze propositions législatives incluses dans le paquet comprennent des ajustements de mesures existantes et de nouvelles mesures ayant pour but de mettre en œuvre le nouvel objectif climatique de l'Union européenne, acté cette année dans le cadre de la loi climat, d'une réduction de 55 % des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030. Cette ambition renforcée constituait la première étape pour mettre l'Union sur la voie de la neutralité climatique en 2050 et s'aligner avec les objectifs globaux de l'Accord de Paris sur le climat. Il s'agit aujourd'hui de le décliner dans des mesures sectorielles à même de transformer des pans entiers de l'économie européenne. Revue de quatre enjeux clés.

Les propositions que s'apprête à présenter la Commission européenne sont issues d'un long travail visant à répondre à une feuille de route claire, publiée fin 2019 dans le cadre de la communication du Pacte vert : mettre en œuvre l'objectif de -55 % d'émissions de GES d'ici à 2030. Le paquet « Fit-for-55 » est constitué de révisions de directives (énergies renouvelables, efficacité énergétique, marché carbone [EU ETS], taxation de l'énergie) ou de régulations (partage de l'effort climatique entre États membres [ESR], utilisation des terres et foresterie [LULUCF], normes d'émissions des véhicules) existantes et de quelques nouveaux instruments, comme le mécanisme d'ajustement carbone aux frontières (CBAM) ou encore l'ETS sur le transport et le bâtiment. L'ampleur du paquet témoigne du caractère transversal de la lutte contre le changement climatique qui concerne l'ensemble des secteurs de l'économie européenne. Il s'agit du premier test substantiel, au-delà de la loi climat qui posait le cadre et la gouvernance de l'action, de la crédibilité de la mise en œuvre du Pacte vert. Il sera à ce titre scruté aussi bien sur le plan européen qu'à l'international, alors que les États sont attendus avec de nouveaux engagements climatiques plus ambitieux à 2030.

1. Un premier enjeu se situe dans la création d'un environnement propice au déploiement de solutions de rupture bas-carbone, comme l'hydrogène bas-carbone, permettant par exemple de décarboner la production d'acier. Il est urgent de déployer ces solutions en particulier dans l'industrie où les cycles d'investissement sont longs et les investissements de la décennie qui vient seront encore présents en 2050. Ceci permettrait au continent d'être en pointe dans une compétition mondiale.
2. Un deuxième enjeu réside dans l'engagement de l'alignement du commerce international avec la lutte contre le changement climatique via la proposition de mécanisme d'ajustement carbone aux frontières. La réforme du marché carbone et le renforcement du prix du CO2 qu'il faut en attendre sont une nécessité, mais iront de pair, au moins dans un premier temps, avec un risque renforcé de fuites de carbone, ce qui demande une réforme de l'approche par l'allocation gratuite de quotas. En plus de trouver une approche commune sur le plan domestique, l'Union devra engager dès maintenant des efforts diplomatiques suffisants pour lever les craintes des partenaires commerciaux, les convaincre du bien-fondé environnemental et mettre en œuvre une coopération multilatérale renforcée sur la décarbonation des secteurs industriels. Pour cela, il sera nécessaire d'ouvrir des négociations pour reconnaître les politiques équivalentes et l'utilisation des recettes du mécanisme d'ajustement aux frontières.



**Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des Nouvelles du Climat, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : [4cmaroc.contact@gmail.com](mailto:4cmaroc.contact@gmail.com) .**

3. Un troisième enjeu sera de poser les bases d'un **pacte social juste pour la transition**, en particulier en lien avec la tarification du carbone. La proposition d'ETS sur les secteurs du bâtiment et du transport en complément des mesures nationales est déjà décriée en raison des effets potentiels sur les ménages les plus modestes, avec le risque de raviver les stigmates de la crise des Gilets jaunes de 2018.
4. Enfin, le dernier enjeu sera d'engager le renforcement des puits carbone naturels européens intégrant pleinement la biodiversité et les autres enjeux environnementaux, et qui viennent notamment renforcer la stratégie De la fourche à la fourchette de transition du système alimentaire et agricole. Du point de vue climatique, il s'agit de préparer dès aujourd'hui les transformations de long terme ; la stratégie européenne de 2018 estimait qu'il fallait augmenter de +25 % à +70 % la capacité de séquestration de carbone d'ici 2050 pour atteindre la neutralité climat<sup>5</sup>, tout en évitant que cette augmentation ne vienne se substituer aux réductions d'émissions nécessaires dans d'autres secteurs.

Les douze dossiers législatifs vont être à n'en pas douter être ardemment débattus et négociés au Parlement et au Conseil européens. Ces deux institutions devront trouver des accords sur l'ensemble de ces dossiers pour leur approbation. Sans nul doute, un certain nombre de points changeront donc d'ici l'adoption définitive de ces propositions. À ce titre, la France, qui présidera le conseil de l'Union européenne au premier semestre 2022, pourra jouer un rôle clé pour faire atterrir l'ensemble des dossiers et trouver les compromis nécessaires en Europe et au-delà.

[Pour plus d'informations](#)

### Loi climat et résilience en France: l'écologie dans nos vies

Issu des travaux de la Convention citoyenne pour le climat, le projet de loi portant lutte contre le dérèglement climatique et le renforcement de la résilience face à ses effets a été définitivement adopté par le Parlement le mardi 20 juillet 2021. Cette loi ancre l'écologie dans notre société : dans nos services publics, dans l'éducation de nos enfants, dans notre urbanisme, dans nos déplacements, dans nos modes de consommation, dans notre justice.

Au-delà de l'innovation démocratique, le projet de loi accélère la transition de notre modèle de développement vers une société neutre en carbone, plus résiliente, plus juste et plus solidaire. Il a l'ambition d'entraîner et d'accompagner tous les acteurs dans cette indispensable mutation. Quinze mesures phares y sont intégrées :

1. Interdiction de mettre en location les logements mal isolés
2. Création d'un réseau national d'accompagnateurs rénov', pour permettre de simplifier et rendre plus efficaces les travaux de rénovation de tous les Français
3. Création de zones laissant les voitures les plus polluantes à l'extérieur des centres-villes dans les grandes agglomérations
4. Expérimentation d'un prêt à taux zéro à partir de 2023 pour les ménages les plus modestes qui vivent dans des zones à faibles émissions et souhaiteraient changer de véhicule
5. Création de voies réservées au covoiturage pour encourager à prendre sa voiture à plusieurs
6. Interdiction des vols domestiques en cas d'alternative en train de moins de 2h30 et la compensation carbone obligatoire de tous les vols domestiques d'ici 2024
7. Un menu végétarien quotidien dans les cantines de l'État et des universités qui proposent plusieurs menus
8. Création d'une « étiquette environnementale » pour afficher l'impact, notamment sur le climat, des produits que nous consommons



Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des **Nouvelles du Climat**, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : [4cmaroc.contact@gmail.com](mailto:4cmaroc.contact@gmail.com) .

9. Affirmation du rôle fondamental de l'éducation au développement durable du primaire au lycée
10. Expérimentation du « oui pub » pour limiter la diffusion de prospectus dans nos boîtes aux lettres
11. Plus de vente en vrac avec 20% de surfaces consacrées dans les grandes et moyennes surfaces d'ici 2030
12. interdiction d'implanter de nouveaux centres commerciaux sur des sols naturels ou agricoles
13. Obligation d'installer des panneaux solaires ou des toits végétalisés quand on construit ou rénove lourdement de grands bâtiments
14. Possibilité pour les salariés de s'exprimer sur la stratégie environnementale de leur entreprise
15. Prise en compte des critères écologiques dans tous les marchés et les commandes publiques

[Pour plus d'informations](#)

### Le réchauffement climatique s'accélère-t-il ? Réponse du GIEC le 9 août

Les prévisions de ce rapport - devenu une référence et qui doit être publié le 9 août - sont soumises à l'approbation de 195 pays afin de dresser un nouveau bilan. Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) met en lumière la hausse de la température mondiale, l'augmentation du niveau des océans, ou encore l'intensification des événements extrêmes.

Alors que l'Est de la Chine était balayé récemment par le typhon In-Fa, et que les catastrophes climatiques s'enchaînent partout dans le monde, 195 pays commencent l'adoption des nouvelles prévisions des experts climat de l'ONU, un rapport de référence qui devrait appuyer les appels à agir plus vite et plus fort face au changement climatique.

Sept ans après la dernière évaluation, ce nouveau rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) tombe au milieu d'une avalanche de catastrophes qui ont remis les impacts du dérèglement climatique au premier plan, des précipitations exceptionnelles en Chine et en Allemagne aux températures folles au Canada. Mais malgré le choc des images, certains craignent que ce regain d'intérêt ne soit que passager alors que des actions cruciales pour l'avenir de l'humanité sont réclamées aux dirigeants de la planète qui doivent se réunir en novembre pour la conférence climat COP26 à Glasgow (Ecosse).

Le rapport du GIEC, qui doit être publié le 9 août, dont le "résumé pour les décideurs" va être négocié ligne par ligne à huis clos en virtuel pendant deux semaines, doit mettre à jour son évaluation et ses prévisions climatiques : hausse de la température mondiale, augmentation du niveau des océans, intensification des événements extrêmes. « Le pire est à venir » pour l'humanité, alertait le GIEC dans un résumé technique du rapport en juin.

Deux autres volets doivent être publiés début 2022. Celui sur les impacts, dont l'AFP a obtenu une version préliminaire, montre comment la vie sur Terre sera inéluctablement transformée d'ici à trente ans, voire plus tôt. Mais il n'arrivera qu'après la COP26. "Les chiffres et les statistiques sont inestimables mais ce dont le monde a besoin maintenant, plus que tout, c'est d'action climatique. Les peuples à travers le monde l'exigent", a plaidé la semaine dernière la responsable climat de l'ONU Patricia Espinosa. En signant cet accord en 2015, la quasi-totalité des pays de la planète se sont engagés à réduire les émissions de CO2 pour limiter le réchauffement "bien en deçà" de +2°C par rapport à l'ère préindustrielle, si possible +1,5°C. Cette dernière possibilité ne devrait en fait pas être dépassée, selon les scientifiques. Faute de quoi « des conséquences graves » suivraient, « pendant des siècles, et parfois irréversibles ».

[Pour plus d'informations](#)



**Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des Nouvelles du Climat, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : [4cmaroc.contact@gmail.com](mailto:4cmaroc.contact@gmail.com) .**

## Déclaration ministérielle du HLPF 2021 adoptée par acclamation

Le 15 juillet, les gouvernements ont adopté les résultats de la session 2021 du Forum politique de haut niveau des Nations unies sur le développement durable (HLPF), mettant ainsi fin à un processus de négociation de quatre mois sur les engagements à prendre pour faire avancer le programme 2030. La réunion s'est déroulée dans un format hybride, qui a permis aux délégués présents en personne de voter sur les amendements proposés à la déclaration ministérielle. Ils ont ensuite adopté le projet final par acclamation.

Le HLPF s'est réuni du 6 au 15 juillet 2021. La déclaration ministérielle du HLPF 2021, qui a été élaborée dans le cadre de consultations facilitées par les représentants permanents de la Finlande et de l'Irak, réaffirme l'Agenda 2030 en tant que plan d'action et schéma directeur mondial pour répondre à la pandémie de la COVID-19, mieux reconstruire et prévenir les pandémies futures.

Elle réaffirme également qu'il est important de relever les défis régionaux et se félicite des contributions des plateformes régionales multipartites aux examens nationaux volontaires (ENV) ; elle s'engage à impliquer et à responsabiliser les autorités locales pour garantir l'appropriation locale des ODD, en considérant les examens locaux volontaires (ELV) comme un outil utile ; et elle souligne l'importance de la participation des jeunes à la mise en œuvre, au suivi et à l'examen du programme 2030.

Concernant les neuf ODD examinés en 2021, la déclaration :

- ODD 1 : appelle à la mise en place de systèmes de protection sociale appropriés au niveau national et note la nécessité d'une approche multidimensionnelle pour éradiquer la pauvreté.
- ODD 2 : réaffirme le droit à une alimentation adéquate ; et souligne la nécessité d'assurer des systèmes alimentaires inclusifs, résilients et durables ;
- ODD 3 : appelle à une action accrue pour parvenir à une couverture sanitaire universelle et réduire la mortalité prématurée due aux maladies non transmissibles (MNT), et aider les pays à revenu faible et intermédiaire à lutter contre les MNT ;
- ODD 8 : promeut un travail décent pour tous, y compris dans l'économie informelle, et la transformation économique structurelle, notamment en développant les services bancaires numériques et mobiles ; soutient et facilite l'accès au financement pour les micro, petites et moyennes entreprises afin de poursuivre leurs activités et de contribuer à rétablir les emplois et les revenus ; et soutient l'interdiction et l'élimination du travail des enfants.
- ODD 10 : appelle à des réponses nationales sexospécifiques à la COVID-19 ; appelle au leadership et à la participation pleine, effective et égale des femmes à la prise de décision ; s'engage à intensifier les efforts pour lutter contre le racisme et les autres formes d'intolérance ; et appelle les États membres à prendre des mesures pour soutenir la pleine inclusion des migrants dans la réponse à la COVID-19 et les efforts de redressement.
- ODD 12 : appelle à des efforts accrus pour améliorer l'efficacité des ressources mondiales dans la consommation et la production, et dissocier la croissance économique de la dégradation de l'environnement ; et soutient les pays en développement pour faire en sorte que les populations disposent des informations et de la sensibilisation nécessaires pour adopter des modes de consommation et de production durables ;
- ODD 13 : réaffirme l'engagement à renforcer la mise en œuvre de l'Accord de Paris et à finaliser les questions en suspens de son programme de travail ; exhorte les pays à mettre en place des politiques de relance économique durables, inclusives et sensibles au climat après la crise du COVID-19 en tant qu'élément important d'une stratégie de croissance durable et d'un



**Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des Nouvelles du Climat, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : [4cmaroc.contact@gmail.com](mailto:4cmaroc.contact@gmail.com) .**

investissement immédiat dans des transitions résilientes au climat, inclusives et justes, et exhorte les parties à communiquer ou à mettre à jour des CDN ambitieux.

- ODD 16 : s'engage à intensifier les efforts mondiaux concertés pour prévenir et combattre la criminalité en rendant les systèmes de justice pénale plus efficaces, responsables, transparents, inclusifs et réactifs, et en facilitant et en renforçant la coopération internationale en matière pénale ; et
- ODD 17 : s'engage à promouvoir l'engagement public et les partenariats novateurs par une approche pangouvernementale, une mobilisation et des actions régionales et locales, et une participation et un engagement significatifs des communautés, des personnes, de la société civile, des volontaires, des universités et du secteur privé ; s'engage à renforcer la coopération pour réduire la fracture numérique au sein des pays et entre eux ; et souligne l'urgence de respecter les engagements en matière d'APD.

Pour les cibles des ODD dont la date d'échéance est fixée à 2020, la déclaration soutient la prise en compte des processus intergouvernementaux en cours qui se rapportent à ces cibles, et fait référence à des cibles actualisées avec un niveau d'ambition approprié pour 2030.

[Pour plus d'informations](#)

## La première version du cadre mondial pour la biodiversité définit quatre objectifs pour 2050

Le Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique (CDB) a publié la première ébauche du cadre mondial pour la biodiversité post-2020. Ce projet a été publié à l'approche de la troisième réunion du groupe de travail à composition non limitée sur le cadre mondial pour la biodiversité post-2020, qui se tiendra en ligne du 23 août au 3 septembre 2021. Le projet daté du 5 juillet 2021 met en avant une vision pour 2050 et une mission pour 2030, à savoir : "d'ici 2050, la biodiversité est appréciée, conservée, restaurée et utilisée avec sagesse, ce qui permet de maintenir les services écosystémiques, de préserver la santé de la planète et de procurer des avantages essentiels à tous les peuples." Pour la période allant jusqu'à 2030, le projet de cadre stipule qu'il y aura "une action urgente dans l'ensemble de la société pour conserver et utiliser durablement la biodiversité et assurer le partage juste et équitable des avantages tirés de l'utilisation des ressources génétiques, afin de mettre la biodiversité sur la voie du rétablissement d'ici 2030 au profit de la planète et des populations."

Le cadre comporte quatre objectifs à long terme pour 2050 liés à la Vision 2050 pour la biodiversité, chaque objectif 2050 ayant des jalons correspondants pour évaluer les progrès en 2030. Les objectifs à long terme sont les suivants

- Le renforcement de l'intégrité de tous les écosystèmes ;
- La valorisation, le maintien ou l'amélioration des contributions de la nature aux populations par la conservation et l'utilisation durable ;
- le partage juste et équitable des avantages découlant de l'utilisation des ressources génétiques ; et
- combler l'écart entre les moyens financiers et autres moyens de mise en œuvre disponibles et ceux qui sont nécessaires pour réaliser la vision 2050.

Le cadre identifie 21 objectifs orientés vers l'action pour une action urgente au cours de la décennie jusqu'en 2030, organisés en trois catégories : réduire les menaces sur la biodiversité ; répondre aux besoins des populations par l'utilisation durable et le partage des avantages ; et outils et solutions pour la mise en œuvre et l'intégration. La première version du GBF comprend également des sections sur



**Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des Nouvelles du Climat, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : [4cmaroc.contact@gmail.com](mailto:4cmaroc.contact@gmail.com) .**



les mécanismes de soutien à la mise en œuvre, les conditions favorables, la responsabilité et la transparence, ainsi que l'information, la sensibilisation et l'adoption.

[Pour plus d'informations](#)

## HLPF 2021 : Journée et Forum des Gouvernements Locaux et Régionaux

La crise sans précédent déclenchée par la COVID-19 a amplifié le constat global d'une responsabilité partagée vis-à-vis de la relance postpandémie, qui devra être à la fois verte, inclusive et démocratique, et s'inscrire dans la perspective d'un avenir plus durable. Les Autorités locales et régionales (ALR) sont des acteurs essentiels du développement durable de leurs communautés, car elles sont les agents de l'inclusion sociale, de la croissance économique et des services publics indispensables au bien-être local. Dans l'optique d'un vrai renouvellement après la pandémie, les ALR sont reconnues en tant qu'épine dorsale des solutions fondées sur le terrain pour les crises majeures que le monde doit affronter, que ce soit en lien à la COVID-19 ou à la triade climat / biodiversité / pollution.

La voix des ALR s'est amplifiée au fil des années et elles ont gagné leur siège autour de la table dans les processus des Nations Unies, où elles expriment désormais leurs préoccupations et demandent la reconnaissance du rôle qu'elles jouent dans la promotion des actions de terrain pour des sociétés plus résilientes du point de vue social, économique et environnemental. Malgré cela, de nombreuses failles et lacunes continuent de faire obstacle à leur participation effective dans les programmes internationaux de développement, notamment en termes de ressources financières et de données.

C'est pourquoi l'Équipe spéciale des ALR (la « Global Taskforce ») convoque des Forums des ALR depuis 2018, qui rassemblent les maires, conseillers municipaux et autres autorités locales pour mettre en lumière les progrès accomplis et faire avancer leur programme commun, et faire ainsi entendre une voix commune concernant leur rôle, notamment en matière d'activités locales pour des sociétés plus durables et résilientes. La Journée des ALR et le quatrième Forum des ALR se sont déroulés en marge de l'édition 2021 du Forum politique de haut niveau des Nations Unies sur le développement durable (FPHN).

La Journée des ALR, organisée le 9 juillet par la Global Taskforce des ALR, a été l'occasion d'échanger et de dialoguer entre ALR, ainsi qu'avec des partenaires clés des Nations Unies et d'autres collectivités. Les participants ont, entre autres, exploré les moyens pour soutenir le Programme local commun, formulé dans le rapport « Vision d'avenir UN75: le rôle des gouvernements locaux et régionaux dans la future gouvernance mondiale du système international », qui a été présenté lors des célébrations du 75e anniversaire des Nations Unies en 2020.

Les participants ont également abordé le cinquième rapport de la Global Taskforce, intitulé « Pour une localisation des Objectifs de développement durable (ODD) ». Ils ont entre autres noté les effets sociaux et sanitaires de la pandémie sur les segments marginalisés ou vulnérables de la société: les plus pauvres ont été davantage poussés vers l'extrême pauvreté, des vies humaines ont été perdues et des moyens de subsistance ont été détruits. Le rapport appelle à renforcer et soutenir la localisation des indicateurs des ODD et leur suivi au niveau local dans une démarche « bottom-up »; à prendre en compte la voix des ALR dans les Examens nationaux volontaires (ENV); et à les admettre dans la coopération mondiale par le biais du multilatéralisme. Le rapport souligne par ailleurs la nécessité de soutenir les ALR dans la production et présentation de leurs propres Examens locaux volontaires (ELV).

Le Forum des ALR, qui s'est déroulé les 12 et 13 juillet, avait pour thème « Favoriser une relance résiliente, à l'initiative des communautés ». Il a été coorganisé par le Département des affaires économiques et sociales (DAES) des Nations Unies, la Global Taskforce des ALR, le Programme des Nations Unies sur les établissements humains (ONU-Habitat), le Programme des Nations Unies pour le



**Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des Nouvelles du Climat, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : [4cmaroc.contact@gmail.com](mailto:4cmaroc.contact@gmail.com) .**

développement (PNUD) et Local 2030. L'événement a mis en évidence l'importance de localiser l'action et les partenariats entre les divers niveaux de gouvernance ainsi qu'avec les parties prenantes, afin d'atteindre les ODD soumis à l'examen du FPHN 2021. Quatre sessions en panel se sont penchées sur les thèmes suivants:

- Couverture universelle de santé et bien-être;
- Inclusion sociale et prospérité à partir du terrain;
- Transformation des modes de travail et évolution des modèles de production et de consommation; et
- Gouvernance multi-niveaux et institutions solides et ouvertes.

Dans ses principaux messages, le Forum a mis en exergue le rôle que les ALR ont à jouer, en tant qu'agents chargés de fournir les services publics de base, dans la construction de villes résilientes, inclusives et durables. Les participants ont par ailleurs souligné l'importance de l'inclusivité dans les institutions du niveau infranational et le besoin d'assurer des ressources, des données et des capacités suffisantes aux ALR pour la localisation réussie des ODD. Les participants ont également abordé la déclaration commune des ALR au FPHN 2021, qui comprend des appels à:

- renforcer les services de santé et mener des campagnes de vaccination universelle;
- inclure les ALR dans les plans de relance pour un redressement sûr, vert et équitable;
- reconnaître le rôle essentiel de la culture pour la relance et du pouvoir pour la justice sociale;
- reconnaître le programme local comme réponse dans le cadre de la relance et pour la réalisation des ODD; et
- reconnaître le rôle central des migrations d'un point de vue économique, ainsi que les liens entre les changements climatiques et la mobilité humaine.

La Journée et le Forum des ALR se sont déroulés virtuellement en raison des mesures sanitaires et sécuritaires mises en place dans le cadre de la pandémie de COVID-19. La réunion a été organisée par l'organisation des Cités et gouvernements locaux unis (CGLU).

[Pour plus d'informations](#)



**Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des Nouvelles du Climat, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : [4cmaroc.contact@gmail.com](mailto:4cmaroc.contact@gmail.com) .**

## Les nouvelles du climat au niveau national

### Energie solaire : présentation de quatre innovations marocaines à Benguérir

Quatre innovations "100% marocaines" développées par Green Energy Park (GEP) et ses partenaires, ont été présentées le lundi 12 juillet, à Benguérir.

Les innovations suivantes, toutes liées à l'énergie solaire, ont été présentées lors de la cérémonie d'inauguration d'une nouvelle ligne de production de bornes de recharge pour véhicules électriques :

1. Baptisée « LiSOL », la première innovation est une solution de production, de stockage et de gestion de l'énergie, dédiée principalement aux clients résidentiels. LiSOL se présente sous la forme d'un Box esthétique et intégré et se raccorde facilement au générateur solaire photovoltaïque et au réseau principal. Elle permet au consommateur de stocker et de gérer son énergie propre jusqu'à 5 kWh pour réduire sa dépendance au réseau et une adaptation parfaite à ses besoins au niveau de puissance et en capacité de stockage.
2. La deuxième solution présentée lors de cette rencontre, concerne un robot nettoyeur de panneaux solaires photovoltaïques. Baptisé « OPV-Cleaner », ce système de nettoyage des panneaux solaires photovoltaïques efficace en termes de consommation d'eau est un robot innovant doté d'un système de collecte et de recyclage de l'eau utilisée dans le nettoyage. Concernant ses avantages, ses inventeurs ont expliqué que ce système est doté d'une nouvelle technologie de brosses nettoyantes à base de fibres en époxyde et dispose d'une brosse qui permet le nettoyage en deux modes : avec ou sans eau.
3. La troisième innovation présentée concerne une prise intelligente à usage domestique. Ayant un système de gestion optimal, la solution « Smart Plug Domotique » contribue à réduire la consommation d'énergie et d'adapter les programmes de fonctionnement de l'appareillage électrique en fonction de la disponibilité de l'énergie solaire. Cette prise verte et intelligente a la caractéristique de mesurer et d'afficher les grandeurs de consommation énergétique sur un écran intégré et prend en charge la disponibilité de l'énergie solaire en priorité. Elle dispose aussi de communication Wi-Fi pour piloter à distance tous les appareils électriques branchés sur la prise.
4. La quatrième solution concerne, quant à elle, un chauffe-eau solaire 100% marocain avec gestion intelligente de la consommation d'eau. Baptisé « Sol'R Shemsy », ce nouveau chauffe-eau dédié principalement aux clients résidentiels et tertiaires, fournit de l'eau chaude sanitaire pour un coût d'investissement faible et imbattable. Facile d'installation, Sol'R Shemsy présente différentes gammes de capacité indépendamment du besoin du consommateur et adapte sa technologie solaire, en fonction de sa géolocalisation afin de maximiser son rendement. Cette solution est aussi dotée de systèmes de régulation intelligents connectés pour suivre et évaluer les données du consommateur en temps réel.

Enfin, ces innovations développées par un consortium composé de GEP, l'IRESSEN et l'UM6P sont dans l'étape de la valorisation commerciale.

[Pour plus d'informations](#)



**Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des Nouvelles du Climat, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : [4cmaroc.contact@gmail.com](mailto:4cmaroc.contact@gmail.com) .**

## Benguérir: une nouvelle ligne de production de borne de recharge pour véhicule électrique « 100% marocaine »

Une nouvelle ligne de production de bornes de recharge pour véhicules électriques, 100% réalisées par des compétences marocaines, a été inaugurée le lundi 12 juillet à Benguérir. D'une capacité de production de 300 bornes mensuellement, la nouvelle ligne ambitionne d'achever une production annuelle de 5.000 bornes à partir de fin 2022.

Baptisée « iSmart », cette borne de recharge à usage professionnel et domestique, est le fruit d'un projet de recherche développé par la plateforme Green Energy Park relevant de l'Institut de recherche en énergie solaire et énergies nouvelles (IRESEN) et l'Université Mohammed VI Polytechnique (UM6P), conjointement avec l'entreprise marocaine EDEEP.

Cette ligne de production permettra de générer la première année, une vingtaine d'emplois directs au niveau de Benguérir, ainsi que plus d'une centaine d'emplois indirects à travers l'écosystème qui a été créé avec différents industriels nationaux dans les secteurs de l'électronique, de la mécanique et de la distribution. Cette solution, proposée à un prix de vente à partir de 9.500 DH, soutient la décarbonation du secteur de la mobilité et l'intégration industrielle et accompagnera les entreprises ainsi que les particuliers.

La ligne de production « iSmart » a été installée à Benguérir et permet l'assemblage de plusieurs composants, fabriqués par des entreprises marocaines partenaires. Composée de différents postes industriels et équipée de technologie de pointe, cette ligne de production permettra la production de la borne « iSmart » et servira également au prototypage, à la pré-industrialisation et à l'industrialisation de nouveaux produits technologiques.

Intervenant la cérémonie d'inauguration de cette ligne de production, le directeur général de l'RESEN, Badr Ikken, a souligné que cette borne de recharge est le fruit d'une collaboration fructueuse de valorisation de projets de recherche qui a permis de passer de la phase de la recherche et l'innovation à celle de l'industrialisation. De son côté, le président de l'UM6P, Hicham El Habti, a indiqué que cette ligne de production de la borne de recharge pour véhicule électrique 100% marocaine est l'aboutissement d'un travail qui a duré près de cinq ans.

Cette borne de recharge est la première d'une gamme de 5 chargeurs de différentes gammes (sur pied, murale, intégrée au candélabre, borne rapide de 50 kW...).

[Pour plus d'informations](#)

## Station de dessalement de Casablanca-Settat: lancement des premières études

Le Groupement Cid-Novéc-Lpee-Mapping Engineering s'est vu attribuer le marché de l'étude du milieu marin et du procédé de prétraitement pour la réalisation de la station de dessalement de la région Casablanca-Settat pour un montant avoisinant les 10 millions de DH. Les premières études devront donc bientôt commencer.

Les prestations objet de ce marché consistent en:

- Diagnostic des procédés de prétraitement de l'eau de mer au niveau des stations de dessalement à l'échelle nationale et internationale ;



**Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des Nouvelles du Climat, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : [4cmaroc.contact@gmail.com](mailto:4cmaroc.contact@gmail.com) .**

- Étude de la bathymétrie, de la géologie et de la qualité de l'eau de mer dans la zone du projet ;
- Étude de la houle et des courants marins dans la zone du projet ;
- Étude du procédé de prétraitement de la station de dessalement.

Selon l'appel d'offres, le titulaire devra réaliser les prestations désignées en objet dans un délai global de 13 mois. Pour rappel, la station de dessalement de la région Casablanca-Settat figure parmi les actions prévues pour le développement de l'offre hydrique dans la région. Elle doit être réalisée avec une enveloppe de 4 milliards de DH, pour un débit de 200.000 m<sup>3</sup>/j.

[Pour plus d'informations](#)

### Eau: Lancement des marchés de trois grands barrages à Azilal, Figuig et Beni Mellal

La direction des aménagements hydrauliques (DAH), relevant du ministère de l'Équipement, du transport, de la logistique et de l'eau, a lancé le lundi 19 juillet trois appels d'offres pour la construction de trois grands barrages dans les provinces d'Azilal, Figuig et Beni-Mellal. Il s'agit du barrage sur Oued Lakhdar, dans la province d'Azilal, du barrage Taghzirt dans la province de Beni Mellal, et du barrage Kheng Grou, dans la province de Figuig, totalisant un investissement d'un peu plus de 3 milliards de DH (3.016.474.704 DH).

Les structures font partie des cinq chantiers de grands barrages, dont le lancement des travaux était prévu durant l'année en cours, pour une enveloppe budgétaire globale estimée à 4,8 milliards de DH.

Les deux autres chantiers prévus par le ministère en 2021 sont le lancement de la construction du barrage Tamri d'une capacité de 300 Mm<sup>3</sup>, dans la préfecture d'Agadir Ida-Outanane, ainsi que la surélévation du barrage d'Imfout dans la province de Settat, pour augmenter sa retenue.

Ces chantiers interviennent dans le cadre du programme national d'approvisionnement en eau potable et d'irrigation 2020-2027, aspirant à porter la capacité totale des barrages à 27 MMm<sup>3</sup> (milliards de mètres cubes).

[Pour plus d'informations](#)

### Beni Mellal-Khénifra: un programme de 3 millions de dollars pour soutenir 250 coopératives

Un programme de 3 millions de dollars visant à soutenir 250 coopératives de la région Beni Mellal-Khénifra ayant souffert de l'impact de la pandémie de Covid-19, a récemment été lancé en partenariat entre l'USAID, GiveDirectly, l'INDH et la Wilaya de la région.

Ce programme fournira un soutien financier aux petites coopératives de la région de Beni Mellal-Khénifra, en particulier celles des provinces montagneuses d'Azilal, Beni Mellal, et Khénifra afin d'atténuer l'impact de la pandémie sur les populations vulnérables de ces localités. Ce projet accordera un soutien financier à 250 petites coopératives éligibles dans la région de Beni Mellal-Khénifra pour leur permettre de développer leurs activités grâce à des subventions de fonds de roulement de 90.000 DH (10.200 USD) par coopérative. Ce financement de fonds de roulement couvrira les besoins de croissance des coopératives cibles, tels que l'achat de matières premières, d'autres matériaux nécessaires et outils de production, la communication et le marketing, la formation et d'autres dépenses similaires.

Le programme vise les secteurs prioritaires de la région, tels que l'agriculture et les produits locaux, le tourisme durable et l'artisanat qui ont été fortement touchés par les mesures et les restrictions sanitaires décidées par les autorités publiques pour endiguer la propagation de la pandémie.



**Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des Nouvelles du Climat, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : [4cmaroc.contact@gmail.com](mailto:4cmaroc.contact@gmail.com) .**

Les coopératives éligibles à ce programme sont composées de 5 à 15 membres, de communautés défavorisées qui forment ensemble des groupes de soutien mutuel dans le but de répondre à leurs besoins économiques, sociaux et culturels communs. Grâce au financement de l'USAID et de GiveDirectly, ce partenariat va stimuler l'économie locale et régionale avec plus de 3 millions de dollars.

Ce programme devra bénéficier directement et indirectement à plus de 11.500 personnes dans la région de Beni Mellal-Khénifra. L'USAID et GiveDirectly prévoient d'étendre le programme à d'autres régions du Maroc, en le dotant d'un budget total à 12,7 millions de dollars afin d'atteindre quelque 960 coopératives bénéficiaires.

[Pour plus d'informations](#)

### Stress hydrique : 31 centres en déficit d'eau en 2021 et 22 menacés de le devenir

Canicule et pénurie d'eau, les deux extrêmes du changement climatique ressurgissent de nouveau dans certaines zones rurales. L'ONEE recense 53 centres qui risquent d'être déficitaires cette année, soit 7% du total du réseau géré par l'Office. Un plan d'urgence d'approvisionnement en eau potable des zones touchées par le déficit hydrique est lancé.

Le ministère de l'Intérieur va déployer un plan d'urgence d'approvisionnement en eau potable au profit des populations rurales touchées par le déficit hydrique. Dans un courrier adressé au Trésorier général du royaume, le ministère de l'intérieur invite ce dernier à «autoriser les trésoriers régionaux, préfectoraux et provinciaux à porter assistance aux sous-ordonnateurs qui seront amenés à recourir à la procédure des marchés négociés». Urgence de l'opération oblige, le ministère a ouvert des crédits aux walis et gouverneurs pour financer l'acquisition des camions citernes et les réservoirs de stockage d'eau ainsi que les autres charges liées au carburant, à la main d'œuvre et le cas échéant à la location des camions citernes.

La pénurie d'eau ne touche pas uniquement les zones rurales. À se référer aux manifestations organisées en parallèle avec des pics de chaleur, de nombreuses villes sont également menacées. Chtouka Aït Baha, Sidi Allal Bahraoui, Zagoura, Bouarfa, Rhamna, Taounate, Chaouen et Ouezzane, ont connu des manifestations pour dénoncer «les coupures récurrentes et prolongées de l'eau potable». Le phénomène est d'autant plus frustrant qu'il intervient en période de canicule.

Une situation que reconnaît l'Office national de l'électricité et de l'eau (ONEE). Selon une source autorisée à l'Office, «les centres ayant enregistré un déficit d'alimentation en eau potable sont généralement en manque de ressource mobilisable». En cause, leur implantation dans des zones à faible potentiel hydrique ou vulnérables aux conditions climatiques, est-il précisé. Ainsi des villes et centres desservis par l'ONEE, on recense 53 centres qui sont déjà ou risquent d'être déficitaires cette année, soit 7% du total du réseau géré par l'Office. Ce déficit s'explique par le recul de la production de la ressource, la surexploitation des nappes par l'irrigation agricole et la saturation des installations de production et de distribution.

Dans l'objectif d'atténuer le déficit en eau au niveau de ces centres, des opérations de soudure sont en cours de réalisation par les Directions Régionales. Il s'agit, principalement d'opérations de :

- Dégagement et équipement provisoire de nouvelles ressources avec le concours des agences de Bassins Hydrauliques;
- Approfondissement des puits existants pour en augmenter le débit;



**Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des Nouvelles du Climat, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : [4cmaroc.contact@gmail.com](mailto:4cmaroc.contact@gmail.com) .**

- Maintenance, renouvellement, et régulation permettant une meilleure exploitation des équipements de production et de distribution;
- Surveillance continue des ouvrages de production et de distribution, en vue d'intervenir rapidement pour minimiser toute forme de perte d'eau ;
- Campagnes de recherche et réparation des fuites.

Par ailleurs, des solutions pérennes, permettant de garantir la continuité du service de l'eau sont programmées ou en cours d'exécution, par la réalisation de nouvelles stations de traitement (Laâyoune, Tarfaya), l'extension des stations de traitement existantes (cas des centres de El Kalâa, etc.) ou par l'équipement de nouveaux points d'eau confirmés. Les investissements prévus, pour atténuer ou résorber le déficit au niveau des 53 centres exposés au déficit en 2021 s'élèvent à environ 3,215 milliards de dirhams.

[Pour plus d'informations](#)

### Le Maroc sera doté d'un Plan national pour la mobilité électrique

Première adaptation au niveau national de la «macro-feuille de route mondiale pour la transformation du transport» du Processus de Paris pour la Mobilité et le Climat (PPMC), le projet au Maroc élargit le scope de la feuille de route pour intégrer d'autres aspects de la durabilité. Le Maroc lance les études pour l'élaboration d'un Plan directeur national pour la mobilité électrique. Une feuille de route qui devra s'adresser à l'ensemble des acteurs de l'écosystème, visant à mobiliser les différentes parties prenantes, autour d'un projet d'avenir, porteur de richesse, qui dotera le Maroc d'une infrastructure lui permettant de s'inscrire durablement dans les objectifs de développement durable.

Ce plan directeur régira l'organisation de l'écosystème entrepreneurial et l'opérationnalisation de la mobilité électrique au Maroc. L'ONEE avait lancé un appel d'offres en octobre 2020 pour l'élaboration du plan directeur. Le marché a finalement été attribué le 16 juillet 2021 au groupement BIP/EMC pour un montant de 3,28 millions de DH.

L'étude doit « intégrer et tenir compte notamment, du système productif, du réseau électrique, du cadre réglementaire (tarification, commercialisation, etc.) et des infrastructures (de recharge) nécessaires pour promouvoir et développer la mobilité électrique, en vue d'assurer un maximum d'accessibilité et d'interopérabilité. » Un délai de 12 mois maximum a été imparti à l'adjudicataire pour la réalisation de cette étude. Le projet devra être livré au troisième trimestre de l'année 2022.

La mobilité au Maroc est confrontée à la nécessité de satisfaction des objectifs environnementaux, d'efficacité énergétique et de réduction de la dépendance énergétique et ce, à travers essentiellement la réduction de la consommation de produits pétroliers et le développement des énergies renouvelables.

Le secteur du transport représente une part importante dans la consommation d'énergie et les émissions polluantes:

- 38% de la consommation énergétique finale;
- 99% de la dépendance des énergies fossiles;
- 23% des émissions de CO<sub>2</sub>;
- 1% du PIB en termes de coût de la pollution de l'air.

C'est dans ce sens que le Maroc s'oriente vers la mobilité électrique, en tant qu'alternative efficace et durable à la mobilité conventionnelle.

[Pour plus d'informations](#)



**Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des Nouvelles du Climat, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : [4cmaroc.contact@gmail.com](mailto:4cmaroc.contact@gmail.com) .**

## Maroc: la facture énergétique chute de 34,6%

La facture énergétique du Maroc s'est réduite de 34,6%, soit 26,4 milliards de dirhams (MMDH) au cours de l'année écoulée par rapport à 2019, selon l'Office des changes. Cette baisse, qui s'explique par le repli aussi bien des quantités importées que des prix, concerne notamment les importations de gas-oils et fuel-oils (39,8%) et des importations de l'huile de pétrole et lubrifiants (61%), précise l'Office des changes dans son rapport annuel sur le commerce extérieur au titre de l'exercice 2020.

Les produits énergétiques ont déjà accusé une diminution de 6 MMDH en 2019, suite à un repli des prix et à la nouvelle dynamique de l'énergie électrique qui a permis au Maroc de combler ses besoins internes et de devenir exportateur d'électricité, relève la même source. Les demi-produits et les produits finis de consommation voient leurs importations reculer après dix années successives de hausse. La baisse des importations de produits finis de consommation est imputable principalement au recul des achats de voitures de tourisme (38%), leurs parties et pièces (16,4%) ainsi que les tissus et fils de fibre synthétique et artificielles (20,1%).

S'agissant des demi produits, les matières plastiques et ouvrages divers en plastique (-1,5 MMDH), fils et câbles électriques (-1,1 MMDH) ainsi que les fils, barres, et profilés en fer ou en aciers non alliés et (-1 MMDH) sont les principales sources de baisse des importations de ce groupe de produits. Les produits finis d'équipement évoluent également à la baisse. Leurs importations s'élèvent à 109,5 MMDH en 2020 contre 126,8 MMDH en 2019, soit une baisse de 13,7%. Ceci est le résultat de la chute des acquisitions des avions et autres véhicules aériens ou spatiaux (-91,9%), des fils et câbles et autres conducteurs (-24%) et des parties de turboréacteurs (53,6%).

Ce groupe de produits se classe en tête des produits importés en 2020 avec une part de 26% du total des importations du Maroc. De même, les importations de produits bruts ralentissent en 2020(11,9%) notamment celles du soufre brut. Les approvisionnements en produits alimentaires affichent de leur côté une hausse de 7,4 MMDH, tirée par l'augmentation des approvisionnements en blé (+4,3 MMDH) et en orge (+1,6 MMDH). En 2020, les importations de marchandises chutent de 14% à 422,3 MMDH, alors qu'en volume, elles s'inscrivent en hausse de 2,9% à 61.203 mT.

[Pour plus d'informations](#)

## La Direction générale de la météorologie se dote d'un nouveau supercalculateur

La Direction générale de la météorologie (DGM) s'est dotée d'un nouveau super calculateur pour améliorer les prévisions et les alertes météorologiques et l'analyse du climat. Ce super calculateur, le plus puissant des centres météorologiques africains, permettra à la DGM d'améliorer la prévision des phénomènes météorologiques dangereux, d'affiner la précision géographique et de mieux identifier les risques, a indiqué un communiqué du ministère de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau.

Baptisé Amtar, le nouveau super calculateur permettra, également, d'élaborer, à travers des modèles climatiques à haute résolution, les scénarios de changements climatiques prévus au Maroc et de fournir, ainsi des informations plus précises de leurs impacts sur les différents secteurs économiques et sociaux, tout en mettant en place un système de « prévisions d'ensemble ». En effet, les performances d'Amtar sont 120 fois supérieures à la puissance réelle du précédent système de calcul, avec une puissance de crête totale de 1 Pétaflops, soit un million de milliards d'opérations par seconde.

Acquis avec la contribution du Fonds de lutte contre les effets des catastrophes naturelles, sa mise en œuvre constitue un enjeu majeur pour la DGM, en tant que Centre météorologique national de



**Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des Nouvelles du Climat, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : [4cmaroc.contact@gmail.com](mailto:4cmaroc.contact@gmail.com) .**



référence et en tant que Centre mondial des systèmes d'informations de l'Organisation météorologique mondiale.

Le système mis en place, repose sur la plateforme Lenovo SR850 et est constitué de plus de 120 nœuds de 24 processeurs chacun, soit un total de plus de 12.000 processeurs. Ce super ordinateur sera totalement opérationnel à partir de la semaine du lundi 25 juillet, après une phase de tests et de portage qui s'est déroulée depuis avril dernier, conclut le communiqué.

[Pour plus d'informations](#)

### FEC-AFD: deux accords de financement sur une ligne de crédit de 200 M€

Le Fonds d'équipement communal et l'Agence française de développement ont signé deux accords de financement portant sur une ligne de crédit de 200 millions d'euros, accompagnée d'une subvention d'assistance technique de 3,5 M€.

Signés par Omar Lahlou, gouverneur, directeur général du FEC et Mihoub Mezouaghi, directeur de l'AFD Maroc en présence de l'ambassadrice de France au Maroc, Hélène Le Gal, ces accords portent sur l'appui à la convergence et à la résilience des territoires du Royaume et le soutien à l'impératif actuel de relance économique, indique-t-on dans un communiqué conjoint.

À cet effet, et en complément de la contribution attendue au financement d'investissements publics locaux, la subvention dédiée permet la mise en place de mécanismes incitatifs (subventions d'équipement, offre d'assistance technique) proposés par le FEC en soutien aux investissements contribuant le plus significativement à l'atteinte des objectifs du programme et au profit des territoires les plus vulnérables, fait savoir le communiqué.

[Pour plus d'informations](#)



Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des **Nouvelles du Climat**, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : [4cmaroc.contact@gmail.com](mailto:4cmaroc.contact@gmail.com) .